



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2017

Réhabilitation des îles et marges alluviales du Vieux-Rhône de Donzère à Mondragon : CNR a lancé la première phase de travaux d'un programme majeur

Depuis décembre 2016 la première phase des travaux de réhabilitation du Vieux-Rhône de Donzère Mondragon a démarré sur le secteur de Pierrelatte et Donzère. Le chantier, mené par CNR, en coordination avec Enedis et la commune de Pierrelatte, vise à réactiver la dynamique du fleuve. Les travaux ont débuté en décembre 2016 et s'achèveront en fin d'année 2017.

Le montant global de ce chantier est de 1 million d'euros.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme global de réhabilitation des îles et marges alluviales du Vieux-Rhône de Donzère à Mondragon et dans le 3^e plan des Missions d'Intérêt Général de CNR. Projet de territoire majeur initié en 2011, il est labellisé Plan Rhône.

Un chantier pour réactiver la dynamique du fleuve

Les travaux qui ont démarré cette fin d'année 2016 visent les objectifs suivants :

- La pérennisation et la mise en valeur des milieux aquatiques,
- Le rétablissement de connexions hydrauliques et piscicoles, notamment avec les annexes du fleuve,
- L'amélioration des écoulements du fleuve,
- La diversification des espèces et des habitats.

Ils concernent une longueur traitée d'environ 2,6 kilomètres sur un linéaire total de 10 kilomètres. Après une phase de déboisement ciblé et de dessouchage, les travaux portent essentiellement sur des opérations de démantèlement et d'arasement d'anciens ouvrages du XIX^e siècle, les « casiers et épis Girardon », lesquels représentent aujourd'hui un frein à l'équilibre hydraulique du Rhône et à sa biodiversité, alors que leur nécessité n'est plus avérée. Ils sont complétés localement par des opérations de nivellement des bancs de graviers et de la mise en place de petits ouvrages

Ces travaux sont accompagnés de travaux de végétalisation et de contrôle de la végétation ainsi que d'un suivi environnemental.

Ils font l'objet d'un phasage en 2 temps, le second temps étant lié à la réalisation de travaux complémentaires, réalisés en coordination avec ceux menés par la commune de Pierrelatte pour le dévoiement du réseau d'Eaux Usées, et par Enedis pour le dévoiement de la ligne moyenne tension.

Menés jusqu'à la fin de l'année, les travaux ont pour objectif, la restauration écologique des milieux aquatiques et la restauration hydraulique du cours d'eau. Ils permettront de faciliter le libre écoulement des eaux, de rétablir les échanges entre le fleuve, ses anciens bras et la plaine alluviale, et d'enrichir la biodiversité locale par de nouvelles espèces animales et végétales.

Le montant global de ce chantier est de 1 million d'euros, financé en partie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale d'Avignon : Sandrine Polge: 04 90 15 98 16 – 06 78 44 21 10 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR_Officiel](https://twitter.com/CNR_Officiel)

cnr.tm.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le vieux Rhône de Donzère à Mondragon, un site majeur pour un projet environnemental global

Le vieux Rhône de Donzère Mondragon et sa plaine alluviale constitue l'un des secteurs du Rhône ayant l'un des potentiels écologiques des plus marqués. C'est également un secteur structuré par les enjeux liés à la gestion des inondations et à la production d'énergie hydraulique renouvelable. Ce tronçon, du fait de la dimension de sa plaine alluviale, de la présence de îles et du débit réservé existant, est tout particulièrement intéressant au niveau écologique comme l'atteste son classement en masse d'eau naturelle. Il est classé en réservoir biologique.

Ce secteur, qui est également le plus vaste en aval de Lyon, se partage entre les 3 Régions Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et les 4 Départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse. Il s'étend du Sud de Viviers à Mornas, soit sur environ 29 km. Le débit réservé est de 75 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014, pour un module de l'ordre de 1 500 m³/s.

La réhabilitation des îles des Vieux Rhône de Péage de Roussillon, Montélimar et Donzère Mondragon s'inscrit dans le cadre des projets environnementaux globaux qui sont menés par CNR sur les sites prioritaires du Schéma Directeur de la concession et du SDAGE Rhône-Méditerranée. Ils visent des objectifs multiples et s'inscrivent notamment dans les orientations de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) établissant le cadre communautaire dans le domaine de l'eau et poursuivant un objectif ambitieux de bon état écologique des eaux en 2015.

CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 550 actions ont déjà été menées pour plus de 300 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale d'Avignon : Sandrine Polge: 04 90 15 98 16 – 06 78 44 21 10 / s.polge@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR_Officiel](https://twitter.com/CNR_Officiel)

cnr.tm.fr

